Cinquante-septième année. - N° 135 A Vendredi 14 et samedi 15 juillet 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2492

76 – SEINE-MARITIME

TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE

Jugement prononçant

Date : 7 juillet 2023.
Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et le redressement judiciaire.
795 032 903 RCS le Havre.
DILLARD.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Enseigne : Pizzéria Lucciola (pizzéria) Pizzéria Subito (livraison à Domicile).
Activité : pizzéria vente à emporter et à domicile livraison de pizzas à domicile.
Adresse : 8, rue de la Crique, 76600 Le Havre.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et ouvrant une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 02 avril 2023 et désignant mandataire judiciaire Selarl Catherine Vincent 20 rue Casimir-Périer 76600 Le Havre. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.